

Construction d'ombrières photovoltaïques pour MEWA-Avermes Elec
SARL MEWA Représentée par Christoph SPORRER
rue Hermann Gebauer ZA Les petits Vernats Avermes 03000 France



HUMAN architectes
21 rue Bouteille Lyon Rhone Alpes 69 001 France
Tel. 04 26 65 33 90 - Fax. -
Email: contact@human-architecte.com - www.human-architecte.com

EDF ENR
Contractant général
150 allée des Noisetiers
69760 Limonest

Maitre d'ouvrage:
SARL MEWA Représentée par Christoph SPORRER

Tel. Mr François Pagnon +334.70.35.38.08 ou +336.77.20.12.74 - Fax. -

Propriétaire du terrain :
MEWA S.A.R.L

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



	Auteur du projet:	Ref interne: 2015_0969	Chargé d'affaire: Céline GRIS	
	Echelle:	Date d'édition: 14.09.2021		
	Phase: DPC	N° Plan		Indice

Construction d'ombrières photovoltaïques pour MEWA-Avermes Elec
SARL MEWA Représentée par Christoph SPORRER
rue Hermann Gebauer ZA Les petits Vernats Avermes 03000 France

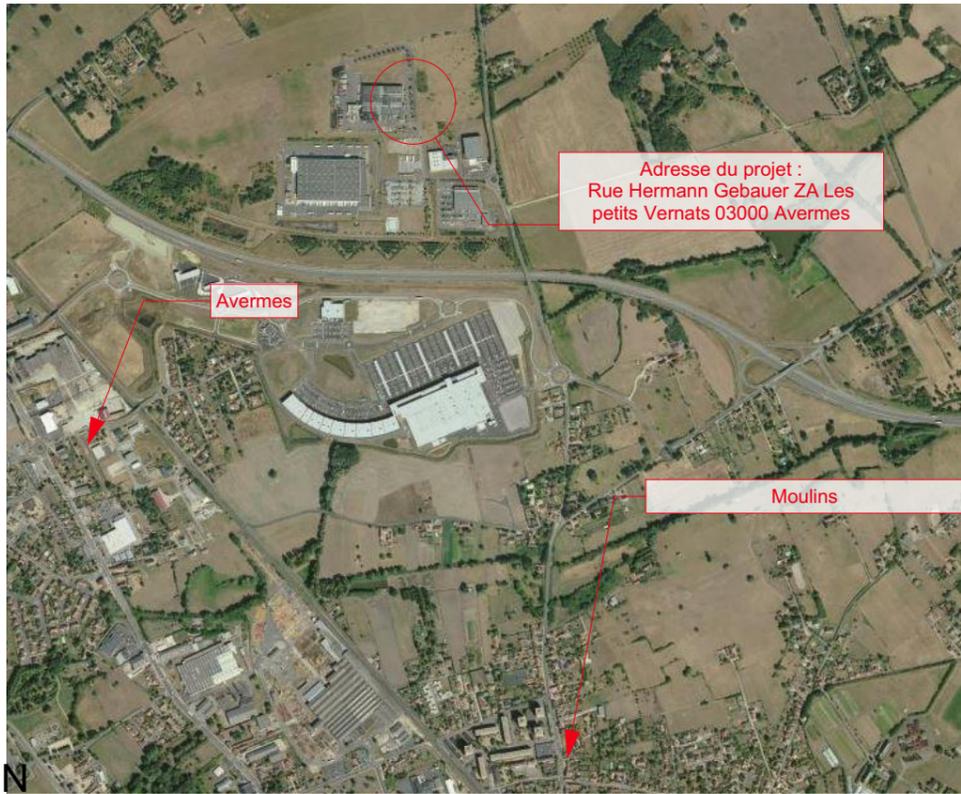
Sommaire

06_ Sommaire dossier DPC - DT

Id	Nom document	Echelle	Remarque
PC1.1/1.2/1.3	Plan cadastral de situation		
PC2.1	Plan de masse existant		
PC2.2	Zoom plan de masse existant		
PC2.3	Plan de masse du projet		
PC2.4	Zoom plan de masse projet	1:500	
PC3.1	Plan en coupe du terrain	1:500, 1:100	
PC4	Notice descriptive		
PC5.1	Plans de façade 1	1:500, 1:100	
PC5.2	Plan des toitures	1:500	
PC5.2	Plans de façade 2	1:500, 1:100	
PC5.3	Plans de façade 3	1:500	
PC6-7-8	Documentation graphique		



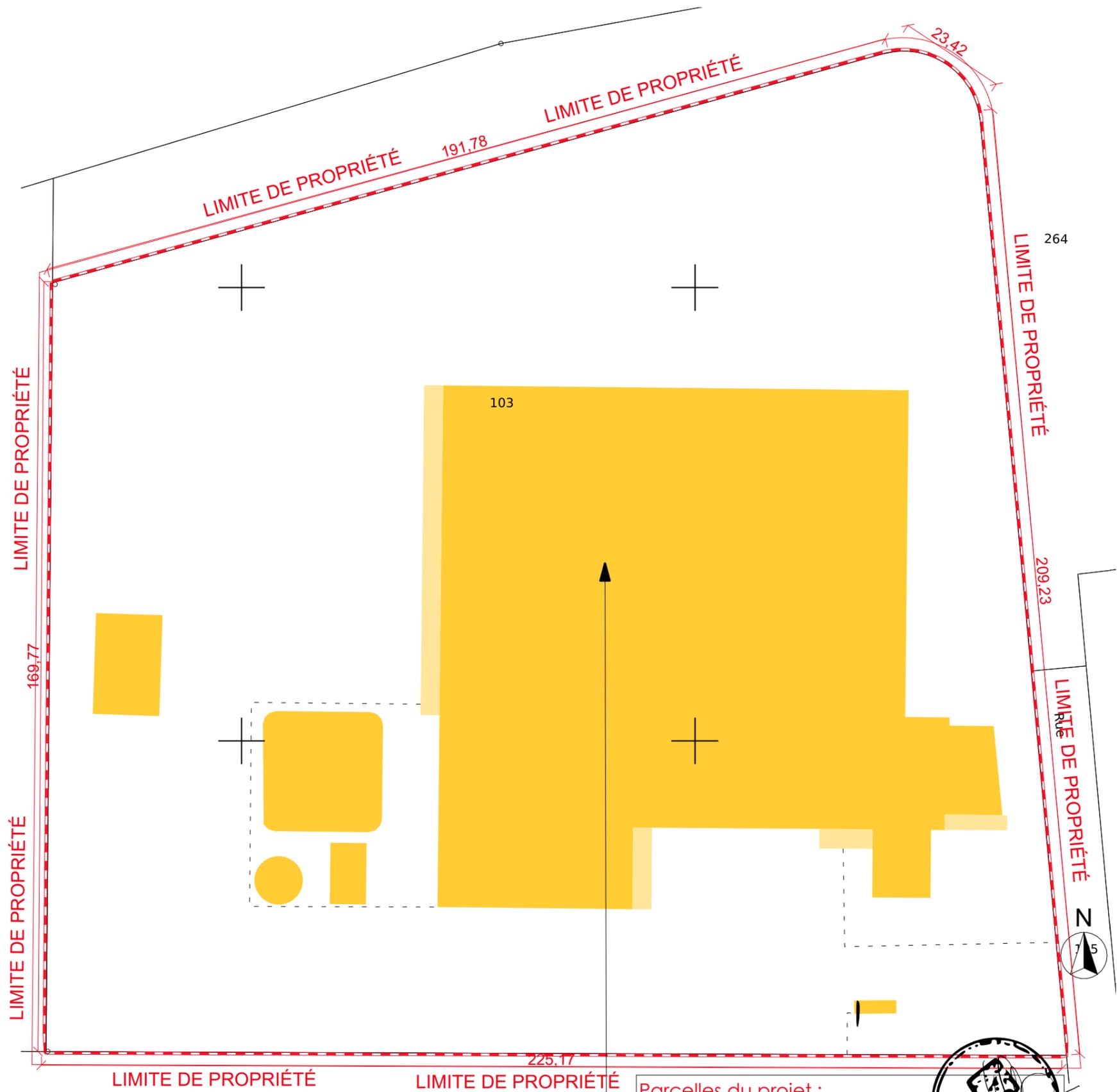
	Ref interne: 2015_0969	Chargé d'affaire: Céline GRIS	
	Echelle:	Date d'édition: 14.09.2021	
	Phase: DPC	N° Plan	Indice



PC1.1 - Plan de situation - parcelles cadastrales



PC1.2 - Plan de situation - vue aérienne rapprochée



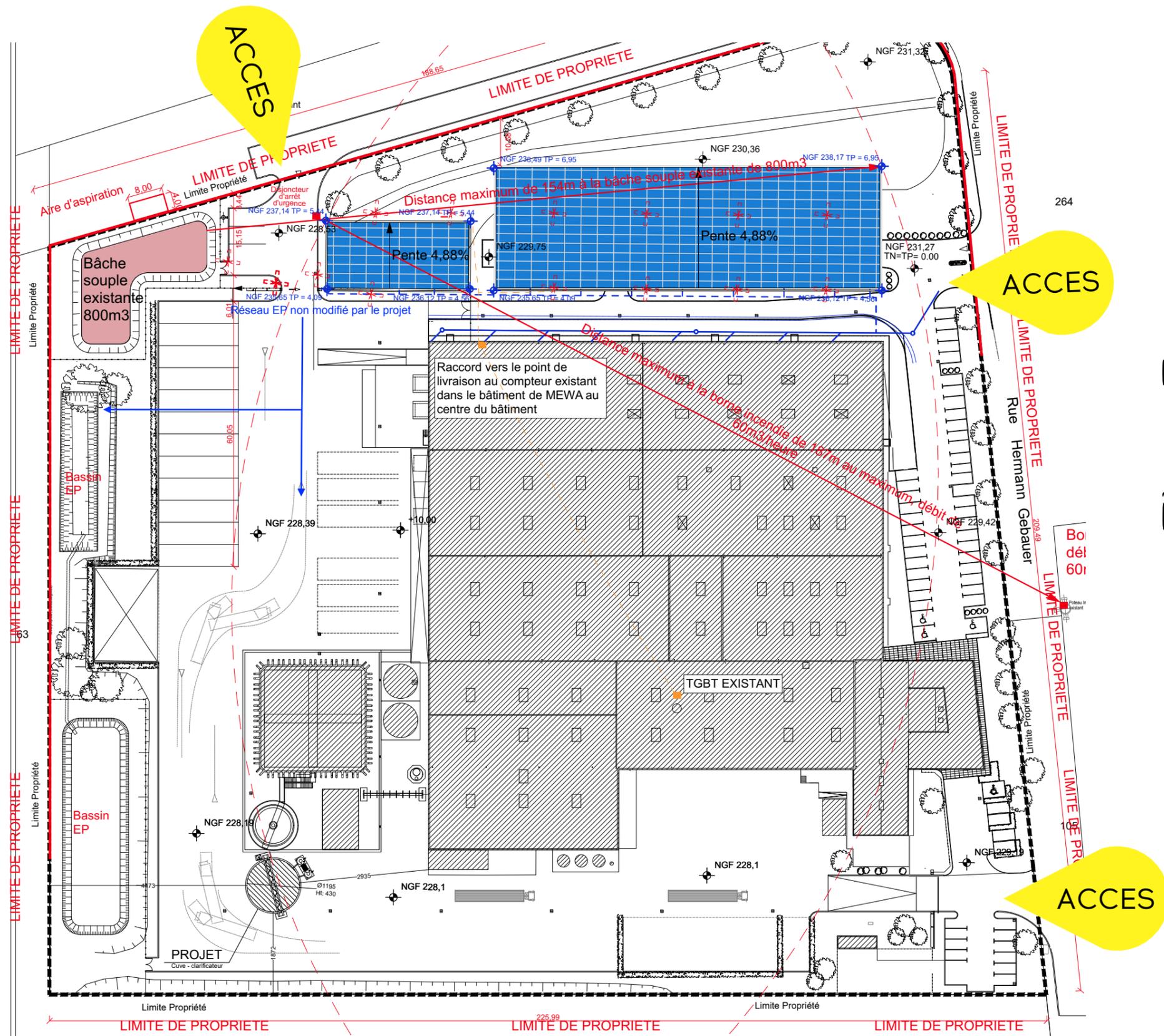
PC1.3 - Plan Cadastral existant 1/1000 ème

Parcelles du projet :
 Ref : 000 ZB 103
 Superficie : 42390 m2
 Localisation :
 ZA Les petits Vernats Avermes 03000



Les plans du présent dossier ne sont pas des plans d'exécution. Ils devront faire l'objet d'études approfondies en vue de la construction. Les surfaces restent à vérifier et seront affinées lors des phases de projet ultérieures.

	Construction d'ombrières photovoltaïques pour MEWA-Avermes Elec	Projet réalisé pour le compte de SARL MEWA Représentée par Christoph SPORRER	Plan cadastral de situation	Ref: 2015_0969	PC1.1/1.2/1.3 DPC
	HUMAN architectes	Responsable de projet : Céline GRIS	Echelle:	14.09.2021	



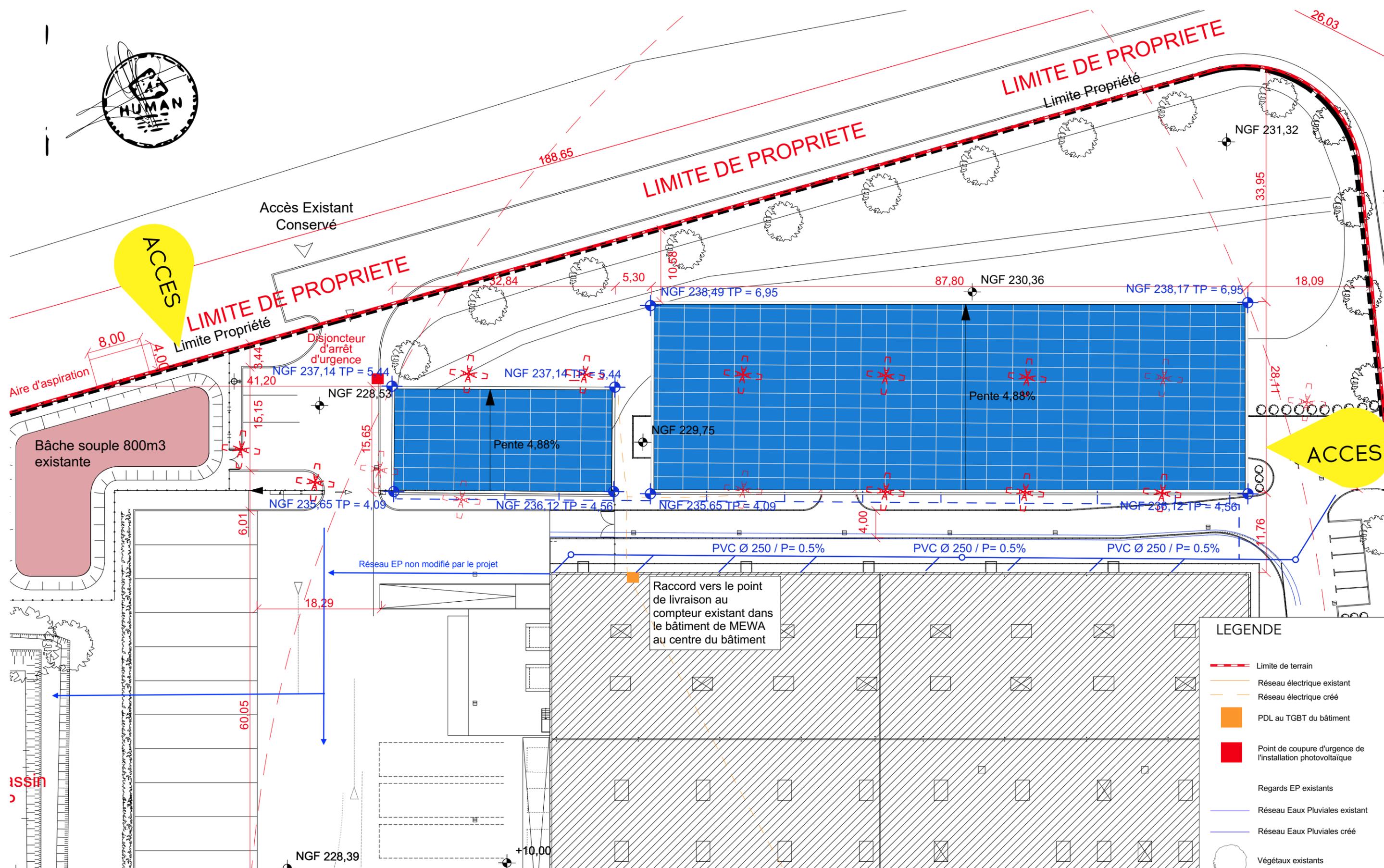
LEGENDE

- Limite de terrain
- Réseau électrique existant
- Réseau électrique créé
- PDL au TGBT du bâtiment
- Point de coupure d'urgence de l'installation photovoltaïque
- o Regards EP existants
- Réseau Eaux Pluviales existant
- Réseau Eaux Pluviales créé
- Végétaux existants
- ✂ Candélabres / Projecteurs existants à déposer
- Stationnement PMR

PC2.3 - Zoom Plan de masse projet 1/100ème

Les plans du présent dossier ne sont pas des plans d'exécution. Ils devront faire l'objet d'études approfondies en vue de la construction. Les surfaces restent à vérifier et seront affinées lors des phases de projet ultérieures.

	Construction d'ombrières photovoltaïques pour MEWA-Avermes Elec HUMAN architectes	Projet réalisé pour le compte de SARL MEWA Représentée par Christoph SPORRER Responsable de projet : Céline GRIS	Plan de masse du projet Echelle:	Ref: 2015_0969 14.09.2021	PC2.1 PC2.1 DPC
--	---	---	--	------------------------------	--



LEGENDE

- Limite de terrain
- Réseau électrique existant
- Réseau électrique créé
- PDL au TGBT du bâtiment
- Point de coupure d'urgence de l'installation photovoltaïque
- Regards EP existants
- Réseau Eaux Pluviales existant
- Réseau Eaux Pluviales créé
- Végétaux existants
- ✂ Candélabres / Projecteurs existants à déposer

PC2.4 - Zoom Plan de situation 1/500ème

Les plans du présent dossier ne sont pas des plans d'exécution. Ils devront faire l'objet d'études approfondies en vue de la construction. Les surfaces restent à vérifier et seront affinées lors des phases de projet ultérieures.

	Construction d'ombrières photovoltaïques pour MEWA-Avermes Elec HUMAN architectes	Projet réalisé pour le compte de SARL MEWA Représentée par Christoph SPORRER Responsable de projet : Céline GRIS	Zoom plan de masse projet Echelle: 1:500	Ref: 2015_0969 14.09.2021	PC2.2 DPC
--	---	---	--	------------------------------	----------------------------

NOTICE DESCRIPTIVE

PRESENTATION GENERALE DU PROJET

Le projet se situe sur la zone artisanale de "Les petits Vernats" proche d'Avermes (03000) le long de la D29, dans le département de l'Allier, en région Auvergne Rhône Alpes. Plus précisément, le projet se situe rue Hermann Gebauer, le long D29, sur les parcelles 000 ZB 0103. Le projet, réalisé pour le compte de MEWA, consiste en la construction et l'installation d'ombrières photovoltaïques sur un parking existant et une zone de stockage de déchets. Le stationnement mis en place sur ces parkings ne sera pas modifié par l'implantation de l'ombrière.

LES ACCES

Le parking concerné par ce projet est desservi aux véhicules par la rue Hermann Gebauer de la ZA des petits Vernats au Nord et à l'Ouest de la parcelle. Une voie d'accès interne et privée longe la D655 jusqu'au parking Nord.

LA VOLUMETRIE GENERALE

La volumétrie du projet est directement liée aux besoins du programme qui vise à abriter les voitures en stationnements du parking.

Deux types d'ombrières sont construits. Chaque fois, la couverture des ombrières est composée de panneaux photovoltaïques de type silicium. L'ombrière projetée à l'ouest de la parcelle est une ombrière simple pente orientée sud captant le plus possible de lumière. La pente de la toiture de cette ombrière est de 8,54 %. Son point le plus haut sera à 8,54m du terrain naturel et leur point le plus bas à 6,10m du terrain naturel. L'ombrière installée sur le parking existant est constituée d'une toiture à pan unique, d'une pente de 4,88%, orientée au Sud. Son point le plus haut est à 8,2m du terrain naturel et son point le plus bas à 4,50m. Ces dimensions respectent le règlement urbanisme lié à la commune. En tout, le projet générera une puissance totale de 582 kWc.

LES MOUVEMENTS DE TERRE

Les remblais et déblais sont très faibles puisque concentrés sur les fondations. Aucun sous-sol n'est prévu. Le terrain est relativement plat avec des altimétries qui varient selon une pente maximale d'environ 2,6%.

LES RESEAUX

La parcelle concernée par le projet est raccordée aux réseaux électrique et au réseau d'eau pluviale existant. Ceux-ci ne sont pas modifiés. Les éclairages existants sont déposés, un éclairage sous ombrière est installé en plus pour assurer un confort lumineux de minimum 20lux. Les ombrières construites seront équipées de gouttières raccordées aux réseaux d'eau pluviales existants. Cet avaloir est raccordé au réseau EP général par des regards situés sur la voie de circulation existante à l'est de la parcelle. Ce réseau est suffisamment dimensionné pour recevoir cette installation. Le réseau d'eau pluviale créé reste donc identique dans son fonctionnement au réseau EP actuel. Le réseau électrique nécessaire au fonctionnement des ombrières photovoltaïques sera relié à un point de livraison lui-même relié au tableau électrique existant (nommé TGBT dans les documents) du bâtiment de MEWA existant pour une consommation immédiate en interne de l'électricité produite.

LES MATERIAUX

Les matériaux employés pour chaque ombrière seront ceux d'une structure métallique en IPN de teinte gris anthracite RAL 7016.

STATIONNEMENT

Le parking comporte 64 places de stationnement. Les normes de passage de véhicules sont respectées et une aire de retournement existant pour les véhicules de sécurité incendie à l'entrée Ouest du parking. Un nombre réglementaire de stationnements PMR est existant sur le parking (2 place PMR pour 64 places au total). Le nombre de places de stationnement n'est pas modifié par le projet.

LES ESPACES VERTS ET LES ABORDS

Les abords et végétaux du parking Nord ne sont pas modifiés par le projet. Les végétaux présents au Nord du parking existant seront conservés.

SISMICITE

La commune de Avermes se situe en zone de sismicité 2 (faible). Le projet est une construction de catégorie 1. Selon l'article D. 563-8-1 du Code de l'Environnement, aucune disposition parasismique n'est exigée.

RT2012

Les constructions projetées ne créent pas d'espaces clos, et n'entrent donc pas dans le cadre de la RT 2012. A ce titre aucune attestation n'est nécessaire.

ZONE NATURA 2000

Le projet n'est pas situé dans une zone natura 2000

ACCESSIBILITE

LES PLACES DE STATIONNEMENTS

Les 2 places PMR présentes sur le parking et leur accès ne sont pas modifiés par le projet. Ces 2 places composent plus de 2% du stationnement total (64 places).

LES CHEMINEMENTS EXTERIEURS

Les cheminements extérieurs réglementaires ne sont pas modifiés par l'installation des ombrières photovoltaïques et la structure de ces ombrières est implantée hors des zones de circulation existantes.

ACCES AU BÂTIMENT

Les accès PMR au bâtiment ne sont pas modifiés. Un cheminement existe au sud des ombrières le long du bâtiment de MEWA reliant les places de stationnements PMR jusqu'à l'accès au bâtiment.

LA SECURITE INCENDIE

Le site est classé ICPE. A ce titre un récépissé de porté à connaissance est remis (PC 25) est joint au permis de construire

ACCES SECOURS

L'ensemble des points d'accès pompiers et voies de circulations du parking sont conformes. L'accès des services de secours se fait par les voies existantes et non modifiées par les travaux. Les circulations en périphérie du point d'arrêt d'urgence de l'installation photovoltaïque restent accessibles aux véhicules de secours sur l'ensemble du périmètre du parking.

Une bâche souple existe sur le site à moins de 200m du point le plus éloigné des ombrières, elle ne sera pas modifiée. Elle est accessible aux véhicules de secours avec une aire d'aspiration de 4m par 8m. Une borne incendie est aussi présente dans les 200m du point le plus éloigné des ombrières le long de la rue Hermann Gebauer, elle possède un débit de 60m3/heure.

ISOLEMENT DES BÂTIMENTS

Les ouvrages seront éloignés les uns des autres de 5,3m et ils seront éloignés de tout bâtiment tiers de plus de 11m.

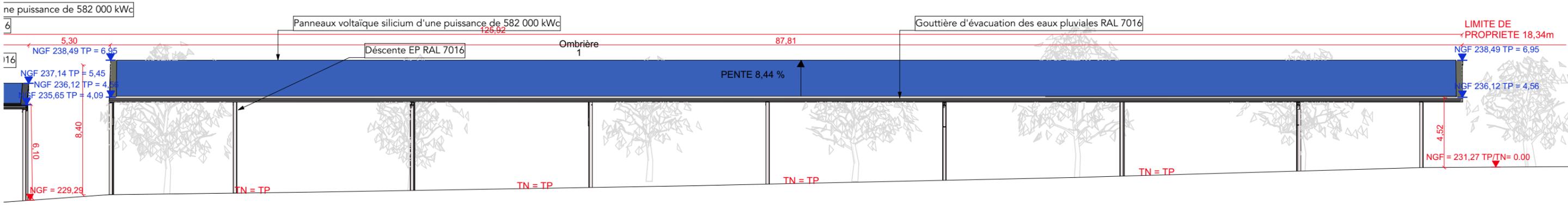
ARRET D'URGENCE DE L'INSTALLATION

Un arrêt d'urgence de l'installation est prévu au niveau du TGBT existant. Il sera repéré et indiqué dans le tableau. Il coupera l'ensemble de l'installation photovoltaïque depuis les onduleurs des panneaux.

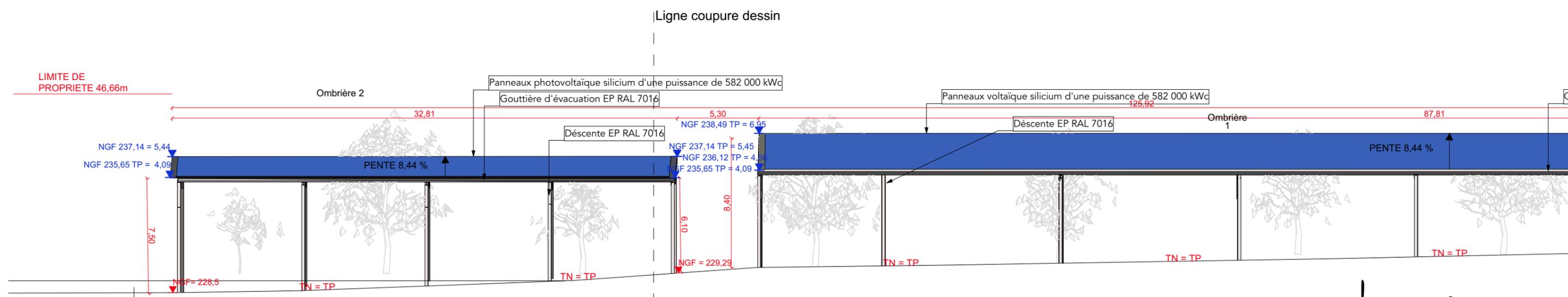


Les plans du présent dossier ne sont pas des plans d'exécution. Ils devront faire l'objet d'études approfondies en vue de la construction. Les surfaces restent à vérifier et seront affinées lors des phases de projet ultérieures.

	Construction d'ombrières photovoltaïques pour MEWA-Avermes Elec	Projet réalisé pour le compte de SARL MEWA Représentée par Christoph SPORRER	Notice descriptive	Ref: 2015_0969	PC4
	HUMAN architectes	Responsable de projet : Céline GRIS	Echelle:	14.09.2021	DPC



PC5.1.1 -Façade sud

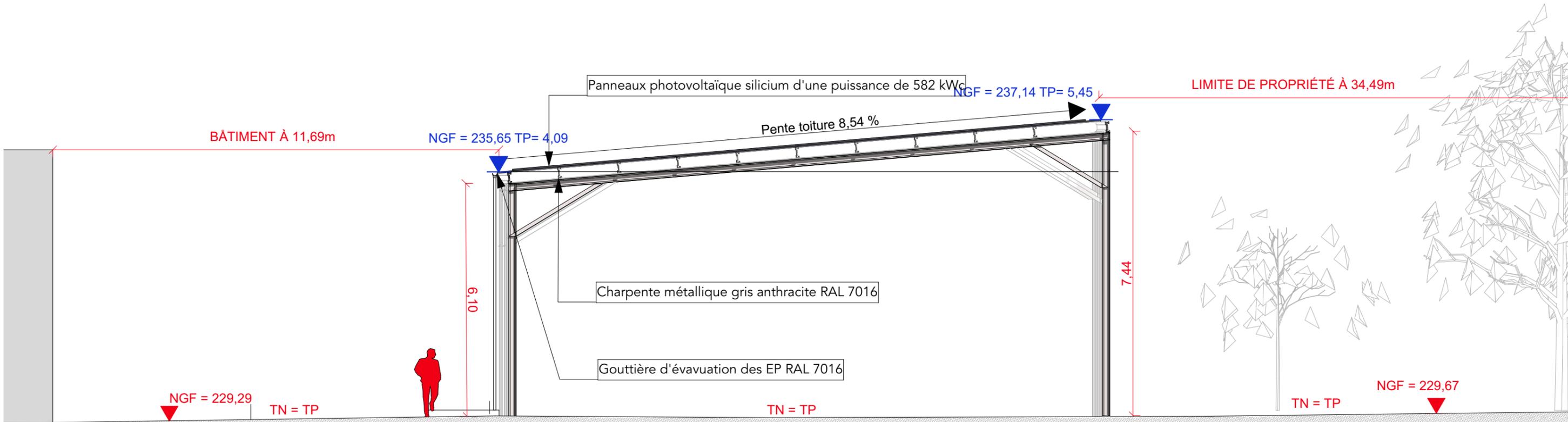


PC5.1.2 -Façade sud

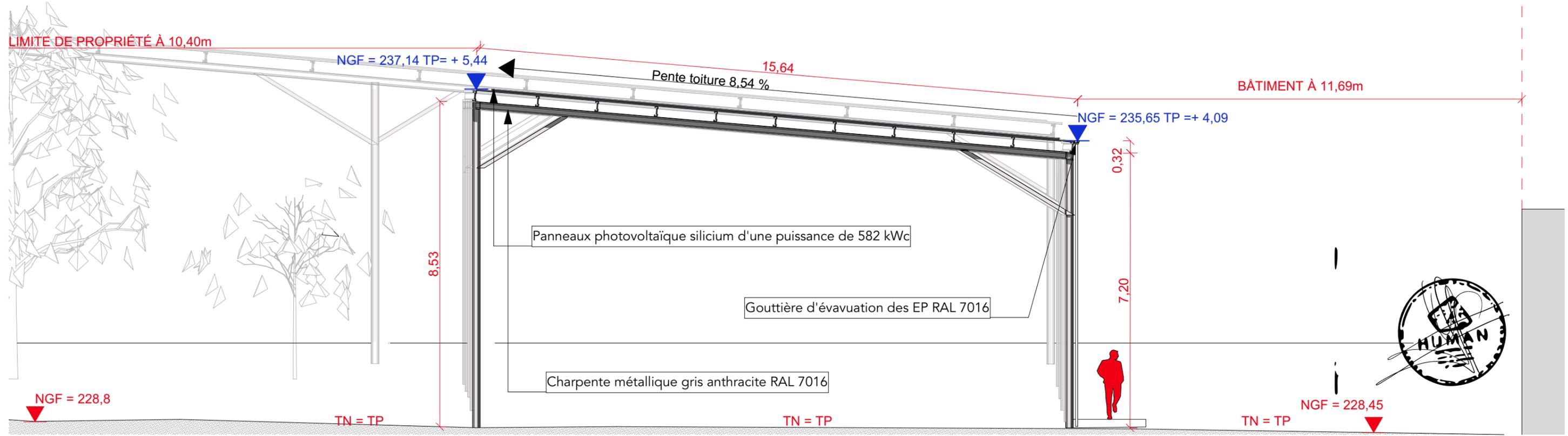


Les plans du présent dossier ne sont pas des plans d'exécution. Ils devront faire l'objet d'études approfondies en vue de la construction. Les surfaces restent à vérifier et seront affinées lors des phases de projet ultérieures.

	Construction d'ombrières photovoltaïques pour MEWA-Avermes Elec HUMAN architectes	Projet réalisé pour le compte de SARL MEWA Représentée par Christoph SPORRER Responsable de projet : Céline GRIS	Plans de façade 1 Echelle: 1:500, 1:100	Ref: 2015_0969 14.09.2021	PC5.1 DPC



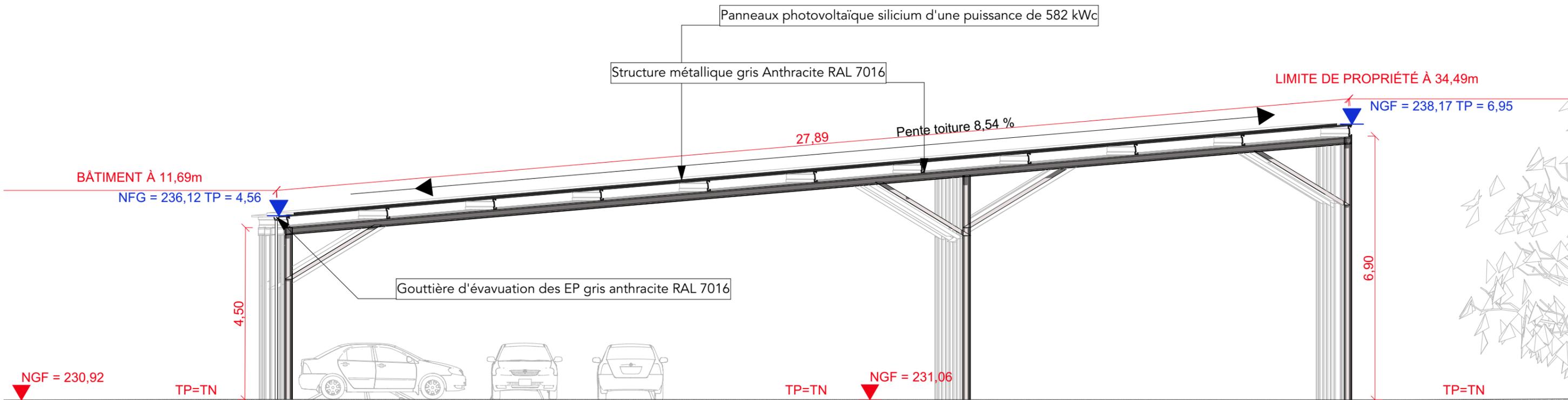
PC5.2.1 -Façade Est local stockage



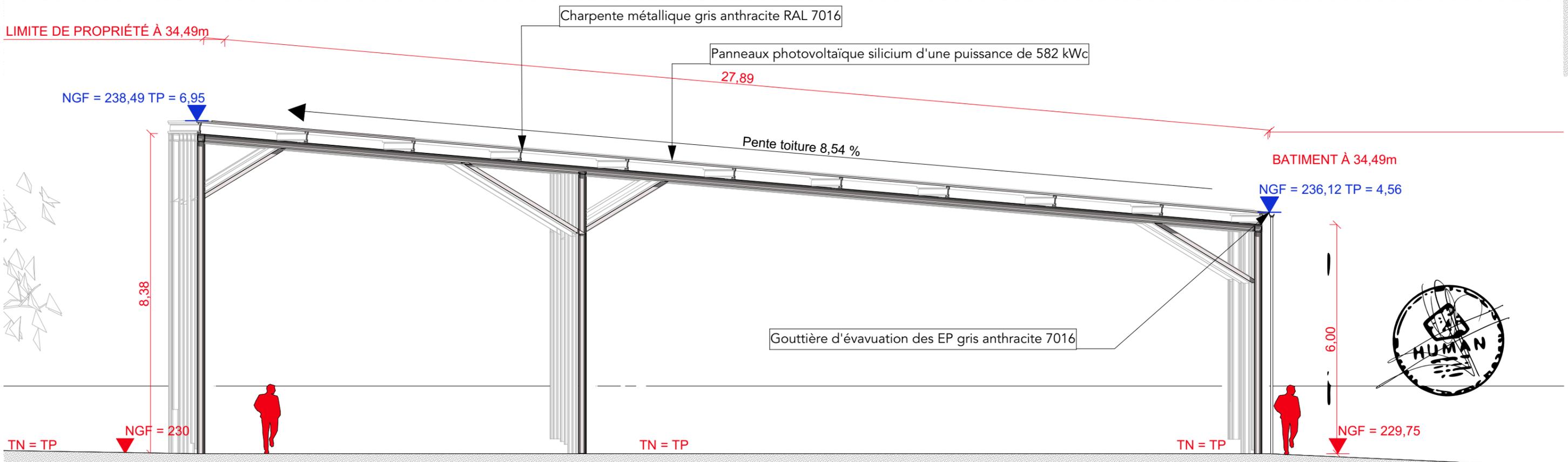
PC5.2.2 -Façade Ouest local stockage

Les plans du présent dossier ne sont pas des plans d'exécution. Ils devront faire l'objet d'études approfondies en vue de la construction. Les surfaces restent à vérifier et seront affinées lors des phases de projet ultérieures.

	<p>Construction d'ombrières photovoltaïques pour MEWA-Avermes Elec HUMAN architectes</p>	<p>Projet réalisé pour le compte de SARL MEWA Représentée par Christoph SPORRER Responsable de projet : Céline GRIS</p>	<p>Plans de façade 2 Echelle: 1:500, 1:100</p>	<p>Ref: 2015_0969 14.09.2021</p>	<p>PC5.2 DPC</p>
--	--	---	--	--------------------------------------	----------------------



PC5.3.1 - Façade Est parking existant 1/100ème



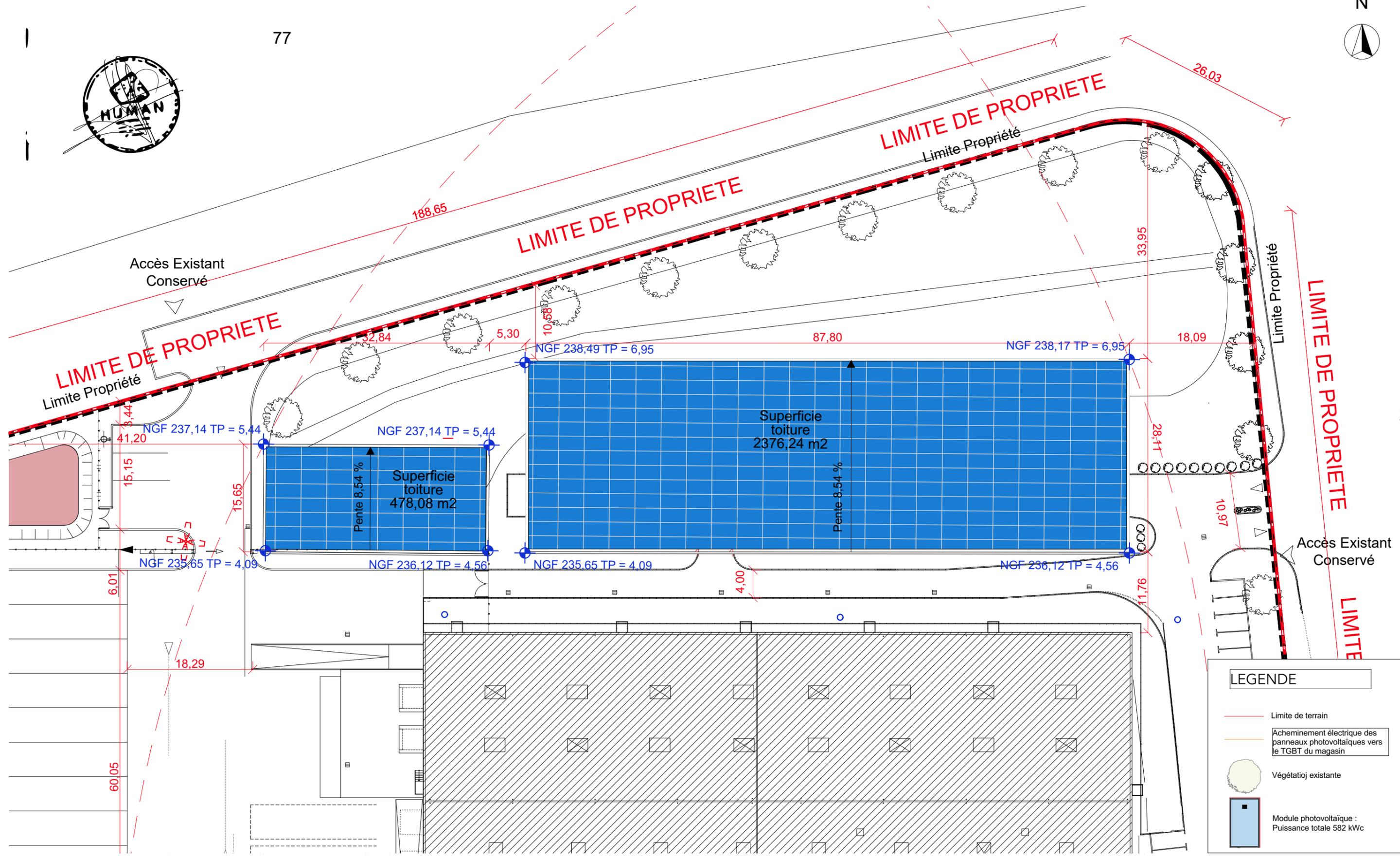
PC5.3.2 - Façade Ouest parking existant 1/100ème

Les plans du présent dossier ne sont pas des plans d'exécution. Ils devront faire l'objet d'études approfondies en vue de la construction. Les surfaces restent à vérifier et seront affinées lors des phases de projet ultérieures.

	Construction d'ombrières photovoltaïques pour MEWA-Avermes Elec	Projet réalisé pour le compte de SARL MEWA Représentée par Christoph SPORRER	Plans de façade 3	Ref: 2015_0969	PC5.3 DPC
	HUMAN architectes	Responsable de projet : Céline GRIS	Echelle: 1:500	14.09.2021	



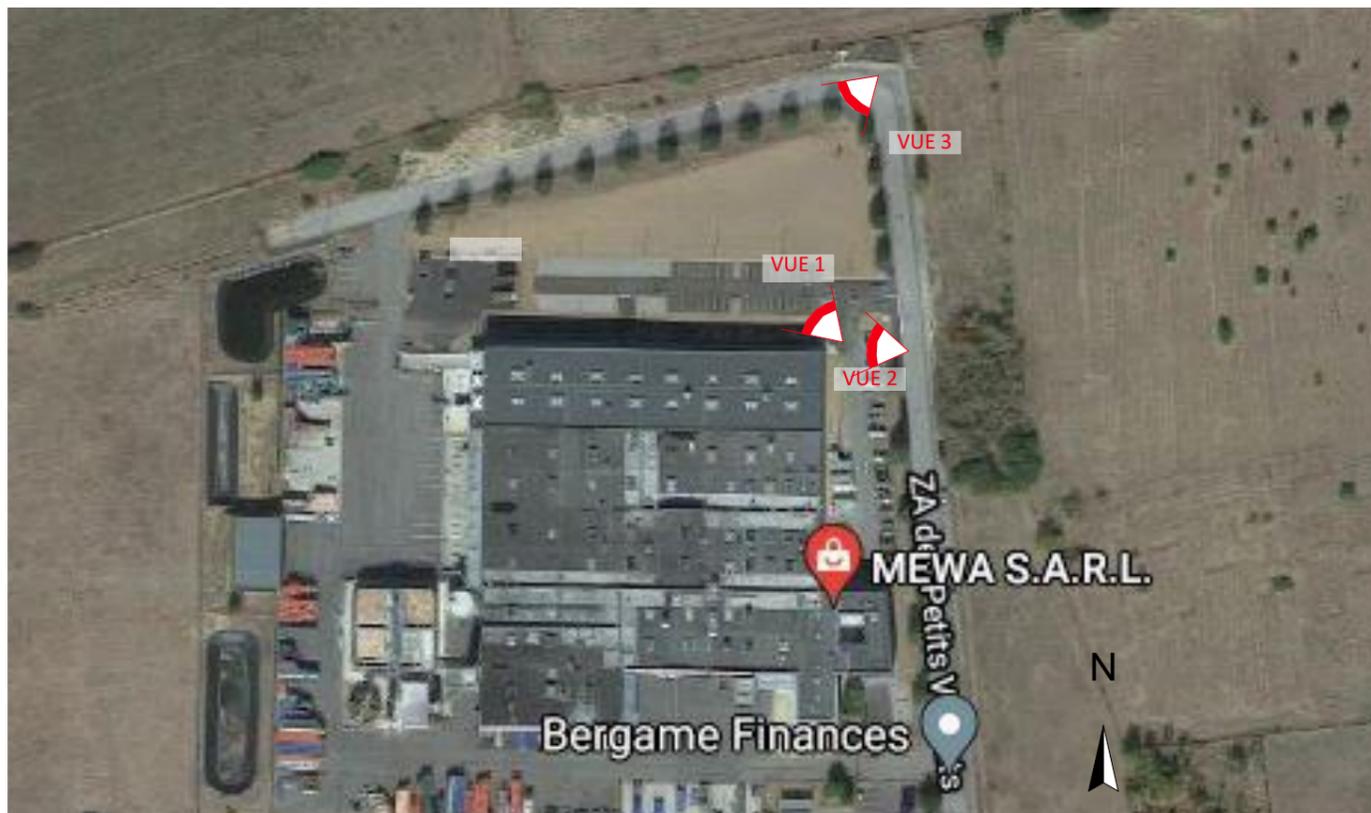
77



PC5.2 - Plan de toiture 1/500 ème

Les plans du présent dossier ne sont pas des plans d'exécution. Ils devront faire l'objet d'études approfondies en vue de la construction. Les surfaces restent à vérifier et seront affinées lors des phases de projet ultérieures.

	Construction d'ombrières photovoltaïques pour MEWA-Avermes Elec	Projet réalisé pour le compte de SARL MEWA Représentée par Christoph SPORRER	Plan des toitures	Ref: 2015_0969	PC5.4
	HUMAN architectes	Responsable de projet : Céline GRIS	Echelle: 1:500	14.09.2021	DPC



SITUATION DES PRISES DE VUES



PC6 - vue 1- Document graphique d'insertion du projet



PC7 - vue 2- Situation du terrain dans le paysage proche



PC8 - vue 3- Situation du terrain dans le paysage lointain



Les plans du présent dossier ne sont pas des plans d'exécution. Ils devront faire l'objet d'études approfondies en vue de la construction. Les surfaces restent à vérifier et seront affinées lors des phases de projet ultérieures.

	Construction d'ombrières photovoltaïques pour MEWA-Avermes Elec HUMAN architectes	Projet réalisé pour le compte de SARL MEWA Représentée par Christoph SPORRER Responsable de projet : Céline GRIS	Documentation graphique Echelle:	Ref: 2015_0969 14.09.2021	PC6-7-8 DPC